Soixantième année. - N ° 198 A Jeudi 15 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3335

45 – LOIRET

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Extrait de jugement

Date : 29 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
850 882 572 RCS Orléans.
LE PANIER D'ARTENAY.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : Création, acquisition, exploitation de tous fonds de commerce d'épicerie, commerce de détails de proximité de tous produits alimentaires ou non alimentaires ; point relais colis..
Adresse : 6, place de l'Hôtel de Ville, 45410 Artenay.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction de gérer prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Jean-Patrice noël pour une durée de 10 ans et le condamne à supporter personnellement l'insuffisance d'actif de la société à hauteur de la somme de 10 000,00 euros.